

Ville de
Guérande

Ville de Guérande

Contact presse

Paul Davy

0680800483

paul.davy@ville-guerande.fr



Guérande
Le 9 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mission de programmation urbaine et opérationnelle du cœur de ville de Guérande



Chaque jour, la Ville de Guérande met tout en œuvre pour améliorer le quotidien de ses habitants. Dans cette perspective, elle est également mobilisée pour préparer l'avenir et accompagner les mutations d'aujourd'hui et de demain. Depuis plus d'un an, un travail est ainsi mené dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », pour réfléchir à ce que deviendra Guérande dans les prochaines années et aux aménagements qui devront être travaillés pour adapter la ville aux enjeux à venir. Une réflexion globale et partagée, menée avec plusieurs acteurs de la ville : commerçants, membres du Conseil citoyen de Guérande, élus, agents. Après un an de travail, de premières orientations se dégagent. Les élus guérandais se réunissent ce mercredi 7 février lors d'un conseil municipal privé, afin de partager ces résultats.



À retenir

Plus de **600** personnes associées à la concertation depuis 1 an (commerçants, Conseil citoyen, agents, élus...)

9 secteurs du centre-ville concernés par le programme Petites Villes de Demain

2 secteurs prioritaires pour les 2 prochaines années (l'îlot de la porte Saint-Michel et le faubourg Sainte-Anne)

3 scénarios d'aménagement projetés

68% des votes en faveur du scénario dit « Les vertèbres »

RAPPEL DE LA DEMARCHE

Lauréate du programme national de revitalisation des centres-villes dénommé « *Petites Villes de Demain* », la Ville de Guérande a défini sa stratégie urbaine pour les prochaines années et identifié les sites clés à enjeux pour le centre-ville de demain.

Tout a débuté en mars 2023, avec le lancement de la mission de programmation urbaine et opérationnelle du cœur de ville de Guérande.

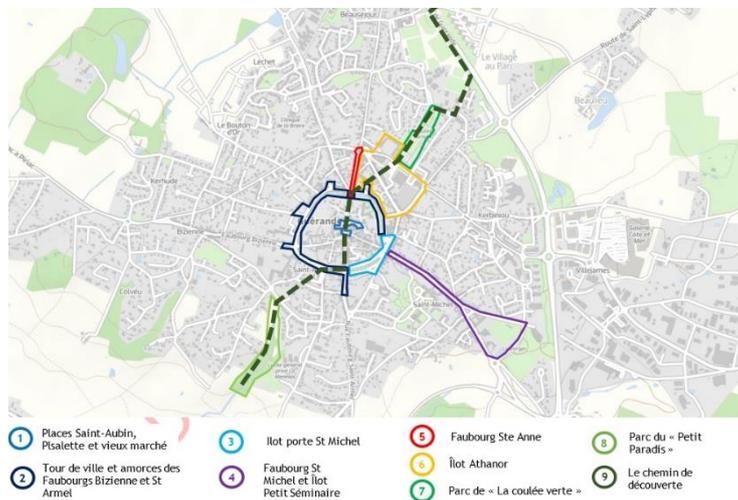
L'objectif est d'élaborer un programme d'aménagements à réaliser, sur plusieurs années, de manière cohérente et fonctionnelle, avec des aménagements fixes et d'autres variables. L'idée est d'expérimenter, pour faire évoluer la Ville tout en conservant une agilité importante. Afin d'y parvenir, la Ville de Guérande a souhaité prendre en compte l'ensemble des éléments qui font du centre-ville, « un lieu vivant » où on habite, travaille, se promène, consomme, se divertit, se cultive, etc.

Ce programme doit désormais permettre de séquencer les différents travaux de maîtrise d'œuvre, secteur par secteur.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission de programmation urbaine est menée sur 9 espaces stratégiques du centre-ville :

- Îlot de la porte Saint-Michel,
- Îlot Athanor
- Faubourg Sainte-Anne
- Le parc de la Coulée Verte
- Le parc du Petit Paradis
- Le chemin de découverte
- Le tour des remparts et amorces des faubourgs Bizienne et Armel
- Les places Saint-Aubin, Psalette et Vieux marché dans l'intramuros
- Le faubourg Saint-Michel et l'îlot du petit séminaire



CONSTRUIRE LA VILLE AVEC CELLES ET CEUX QUI LA VIVENT



La Ville de Guérande a souhaité associer les usagers du centre-ville à cette démarche pour mieux mesurer leurs attentes, besoins et préconisations.

Avec l'accompagnement du groupement piloté par le cabinet ICI MEME (retenu par la Ville pour son approche humaine et ses expertises de terrain), une première phase de diagnostic a été réalisée grâce à des enquêtes sous forme de « micro-trottoir » et de stands, sur sites. Cette démarche a notamment été menée sur le marché alimentaire ou aux abords du centre culturel Athanor et de l'école du Bois Rochefort.

Des groupes d'usagers ont ensuite été créés afin d'associer les parties prenantes de manière régulière, à chaque phase de la mission :

Le groupe dit des « 40 », composé pour majorité d'agents de la Ville et du CCAS (représentatifs de chaque direction, aux fonctions variées), de partenaires institutionnels et d'élus (le Maire, ses adjoints et représentants des groupes d'opposition) qui s'est réuni trois fois depuis le mois de mai 2023.

Le groupe « commerçants » : plus de 200 commerçants invités, sur un périmètre élargi à celui de la mission urbaine, réunis deux fois en septembre et décembre 2023.

Le groupe « citoyens », composé des 32 membres du Conseil citoyen de la Ville, représentatifs de la population guérandaise, qui se sont réunis deux fois en novembre et décembre 2023.

Tous ces groupes ont pu participer à des ateliers participatifs, afin de recueillir leurs avis sur les projections présentées, mais aussi pour leurs propositions et attentes, dans une logique de « vis ma vie d'usager du centre-ville ».

Enfin, le groupe dit des « 300 », réunissant l'ensemble des agents de la Ville et du CCAS, s'est réuni deux fois autour de cette démarche et a pu s'exprimer en décembre dernier, sur son scénario d'aménagement préférentiel pour le centre-ville de demain, dans le cadre d'un vote à bulletin secret.

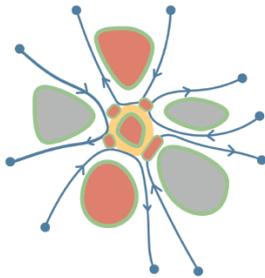


En complément, de nombreux rendez-vous ont été mis en place pour consulter largement la population et les acteurs du territoire, dans le cadre d'un stand au forum des associations de la ville en septembre dernier, de comités de pilotage en présence de l'Etat ou encore de l'Architecte des Bâtiments de France ou de conseils municipaux privés afin d'y associer l'ensemble des élus.

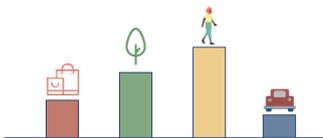
Toutes ces contributions ont permis d'alimenter les réflexions afin de les affiner et de permettre une décision partagée autour d'un scénario d'aménagement global.

LES AMENAGEMENTS PROJETES

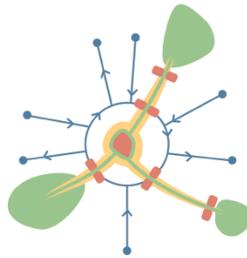
3 scénarios d'aménagement, volontairement contrastés, ont été étudiés et sondés. Ceux-ci visaient à définir des orientations « de principe », permettant d'acter une cohérence d'ensemble avant d'étudier plus finement les différents secteurs.



1. LES PÉTALES



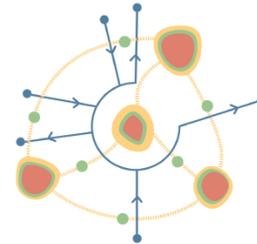
- > Circulation en sens unique dans le centre-ville
- > Marché à la porte Vannetaise
- > Espaces piétons importants autour des remparts
- > Plus de terrasses pour les commerces
- > Pôle culturel à Athanor



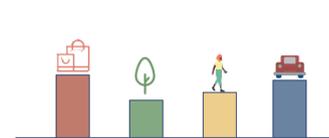
2. LES VERTÈBRES



- > Végétalisation et lutte contre les îlots de chaleurs
- > Marché étalé en intramuros
- > Circulation conservé autour des remparts
- > Promenades dans la ville
- > Organisation des espaces différents été/hiver



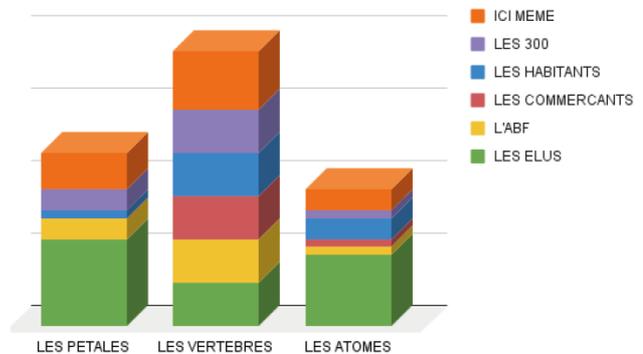
3. LES ATOMES



- > Quartiers fonctionnent indépendamment
- > Marché au faubourg St-Anne
- > Usages regroupés dans chaque espaces
- > Voitures en périphérie des îlots

Les commerçants du centre-ville se sont donc réunis le 12 décembre dans le cadre d'un atelier au cours duquel 90% d'entre eux ont voté en faveur du scénario dit « les vertèbres ». Même choix exprimé, le 12 décembre dernier, par le Conseil citoyen (63% des voix en faveur de ce scénario) et les agents de la Ville (52% des votes).

C'est donc le scénario dit « les vertèbres » qui remporte l'adhésion des personnes associées à la démarche, ce qui conduit les élus de la Ville à poursuivre dans cette direction.



Et maintenant ?

Sur la base de cette large consultation et de ces orientations, la Ville de Guérande va désormais pouvoir avancer sur la préparation et la mise en œuvre de travaux d'aménagements transitoires, sur les 2 secteurs définis comme prioritaires :

- l'îlot de la porte Saint-Michel
- le faubourg Sainte-Anne

Mi-mars, l'ensemble des personnes ayant été associées à la démarche seront réunies pour prendre connaissance de l'avancée de la démarche et définir collectivement le niveau des aménagements transitoires qui seront réalisés dans les deux années à venir. Dans ce cadre, une réflexion sera menée autour des espaces circulées en ville. La question de la saisonnalité des aménagements sera aussi centrale dans cette réflexion pour permettre de répondre au mieux aux différents usages.

Un maître d'œuvre doit être recruté d'ici cet été afin de mener à bien ces premières opérations.

Les travaux sur les autres secteurs étudiés seront ensuite menés, avec l'appui des architectes retenus par EUROPAN, concours européen d'architecture dans le cadre duquel la Ville de Guérande a été retenue et qui permet à de nombreux jeunes de la conception urbaine, paysagère et architecturale de formuler des propositions sur des projets de territoire.

CONTACT PRESSE

Ville de Guérande – Service presse
Paul Davy - 0680800483 – paul.davy@ville-guerande.fr